

### Canada—Zone dénucléarisée

l'aéroport de Regina pour rentrer à Ottawa, je suis accueilli aux abords de la ville par un panneau qui annonce: «Vous entrez maintenant dans une zone dénucléarisée». En fait, 168 autres municipalités au Canada ont fait des déclarations similaires.

Outre ces 169 municipalités, les provinces de l'Ontario et du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest se sont déclarés zones dénucléarisées. Les conseillers municipaux qui ont assisté à l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des municipalités ont formé un comité des zones dénucléarisées chargé de fonder une organisation nationale en 1988.

Aux niveaux municipal et provincial, les démarches se poursuivent constamment. Dans de nombreuses régions du Canada, on accueille bien ce genre de proposition. La motion d'aujourd'hui invite le gouvernement fédéral à faire sa part pour s'assurer que les 30 p. 100 de la population qui restent vivront aussi dans des zones dénucléarisées.

Il y a actuellement quatre traités internationaux qui établissent des zones dénucléarisées. Ces traités visent l'Antarctique, toute l'Amérique latine, le lit de la mer et l'espace extratmosphérique. Un cinquième traité, le Traité Raratonga, tente de faire du Pacifique Sud une zone dénucléarisée, mais il se heurte à des difficultés. En effet, il a été reconnu notamment par la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Chine et l'URSS, mais la France et les États-Unis ont refusé de le signer.

Il y a également un certain nombre d'autres propositions visant à promulguer des zones dénucléarisées ailleurs dans le monde. Les pourparlers se poursuivent entre les pays nordiques en vue de créer une zone dénucléarisée comprenant tous les pays nordiques. Plusieurs pays de la péninsule balkanique, c'est-à-dire la Grèce, la Roumanie, l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie s'efforcent de conclure une entente qui ferait de cette région une zone libre d'armes nucléaires. Les discussions se poursuivent activement en vue d'inclure l'Europe centrale dans cette zone. Les pays de l'Océan Indien, certains pays d'Afrique et du Sud de l'Asie ainsi que des pays du Moyen-Orient discutent également d'une proposition semblable.

Il est intéressant de noter que la Conférence Inuit Circumpolaire s'affaire également à mettre au point une proposition visant l'instauration d'une zone dénucléarisée dans l'Arctique qui correspondrait à celles de l'Antarctique et du Pacifique Sud. Dix-sept pays, dont l'Autriche, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suède, se sont déclarés unilatéralement zones libres d'armes nucléaires.

La déclaration d'une zone dénucléarisée est un geste symbolique exprimant la volonté de s'opposer à la course aux armements nucléaires. L'un des défenseurs de ce concept l'a défini ainsi: C'est une déclaration formelle par laquelle un pays s'engage à ne pas acquérir d'armes nucléaires, à ne pas faciliter l'acquisition d'armes nucléaires par d'autres pays, à appuyer le traité de non-prolifération et à favoriser le mouvement visant à arrêter la course aux armements nucléaires, à réduire le nombre de ces armes et, ultimement, à les éliminer.

Le Canada a depuis longtemps pris position officiellement dans les cercles internationaux en faveur de la déclaration de zones dénucléarisées. Aux sessions spéciales de l'ONU consacrées au désarmement en 1978 et en 1982, le Canada a voté en faveur de la déclaration finale visant l'instauration de telles

zones. Cette déclaration d'intention ne s'est toutefois jamais traduite par des gestes concrets au Canada. Seules les provinces, les territoires et les municipalités ont participé au mouvement.

En réalité, le Canada semble favoriser les essais et la mise au point des armes nucléaires et la formation des gens qui sont chargés de les manipuler. Nous avons permis par exemple la mise à l'essai des missiles de croisière. Le Canada n'a imposé aucune restriction à la participation des entreprises canadiennes à la production d'engins et de vecteurs nucléaires américains ou des pièces faisant partie de ces engins. Le Canada autorise les navires transportant des ogives nucléaires à faire escale dans nos ports, et a même accentué son appui à ces systèmes en déclarant son intention de faire l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire, comme il est proposé dans le récent Livre blanc.

Outre ces manquements flagrants à notre politique officielle d'opposition aux engins nucléaires et à l'engagement que nous avons pris aux Nations-Unies, le Canada n'applique pas aussi rigoureusement qu'il le devrait les restrictions prévues à l'exportation des matières fissibles. Même si ces matières ne doivent pas servir au Canada ni ailleurs pour faire des armes nucléaires, on constate maintenant que certains des produits que nous exportons en Corée du Sud, en France et aux États-Unis sont utilisés par ces pays pour fabriquer des bombes atomiques.

Il y a diverses choses que nous pouvons faire dans le cadre du programme auquel nous avons donné notre appui aux Nations-Unies. Nous pouvons mettre fin à l'essai des missiles de croisière et d'autres systèmes d'armes nucléaires et éléments de ces systèmes au Canada. Nous pouvons interdire nos ports aux navires munis d'armes nucléaires, comme le Danemark, la Norvège, l'Islande, la Nouvelle Zélande et bien d'autres l'ont déjà fait. Nous pouvons favoriser la dénucléarisation de l'Arctique de concert avec d'autres pays qui ont des intérêts dans l'Arctique et nous pouvons mettre fin à la participation industrielle du Canada à la mise au point et à la production des systèmes d'armes nucléaires ou d'éléments de ces systèmes.

Pour résumer, je citerai les propos de certains représentants de Project Ploughshares:

La création de zones dénucléarisées ne vise pas à nous mettre à l'abri des effets de la guerre, mais plutôt à influencer le comportement national et international avant que la guerre ne soit déclarée... La dénucléarisation est une mesure pacifique qui vise à restreindre la prolifération des armes nucléaires, à retirer notre appui politique et technique à la course aux armes nucléaires et à favoriser la confiance entre les pays et les régions du globe.

Selon moi, la meilleure chose pour le Canada serait que nous adoptions cette motion. J'espère que nous ferons enfin le premier pas pour dénucléariser le Canada.

● (1710)

**M. William C. Winegard (Guelph):** Monsieur le Président, la motion à l'étude reflète une préoccupation de beaucoup de Canadiens. Je parle de l'utilisation des armes nucléaires pour préserver la sécurité collective et de la responsabilité du Canada à cet égard. Étant donné le terrifiant pouvoir de destruction des armes nucléaires, il est compréhensible que les Canadiens veuillent connaître la politique de leur gouvernement dans ce domaine.